

COMPTE-RENDU
Comité de Pilotage de la Surveillance (CPS) n° 6,
MEDDTL, 9 septembre 2011.

Présents :

Mmes CHAPPAZ, DELMAS, DELORAINE, DERVILLE, MACE, MIRAMON, PERSONNAZ, ROUIL, VASLIN-REIMANN

MM. BOUVIER, CLAVE, CODDEVILLE, LAVRILLEUX, MATHE

Excusés :

M. GAZEAU

Ordre du jour :

1. Point d'informations

- *recrutements LCSQA et présentation des équipes*
- *circulaire SRCAE du 29 juillet 2011*
- *nouvelle convention DGEC-Météo-France*
- *GT Evaluation des plans : programme de travail et calendrier*

2. Coordination LCSQA

- *proposition du LCSQA d'une nouvelle organisation pour les données de qualité de l'air*
- *conformité des stations PM₁₀*
- *dispositif de surveillance : conformité à la directive, investissements complémentaires 2011 et zonage français*
- *dossier demande de report NO₂*

3. Questions diverses

- *projet de séminaire Evaluation des plans le 16 novembre 2011*
- *comité d'orientation : report de la 1^{ère} réunion au 1^{er} semestre 2012*
- *...*

Introduction

Les projets de comptes-rendus des précédents CPS sont arrivés trop tardivement et leur validation est reportée à la prochaine réunion. Les AASQA rappellent l'importance de disposer des informations suffisamment en amont afin de partager l'information avec l'ensemble des membres d'Atmo France. Les AASQA proposent également la mise en place de tableaux de bord de suivi des relevés de décisions et souhaiteraient disposer d'un organigramme du LCSQA.

1. Points d'informations

- Recrutements LCSQA et présentation des équipes

F. Bouvier présente l'état d'avancement du recrutement des équipes du LCSQA et les principales missions des nouveaux arrivants. Seul le poste relatif à la Valorisation reste à pourvoir, sachant que deux personnes arriveront dans les prochaines semaines.

L'EMD précise que, suite à l'évolution de F. Mathé vers la coordination, ils ont recruté S. Crunaire qui travaillait antérieurement chez Environnement SA.

- Circulaire SRCAE du 29/07/11

Le ministère informe les AASQA que la circulaire a été envoyée aux Préfets de Région afin de leur rappeler le calendrier attendu pour les SRCAE. Il rappelle l'importance de l'évaluation des mesures en termes d'impact sur la qualité de l'air et le rôle futur des zones sensibles, notamment pour le porter à connaissance.

Si la carte nationale des zones sensibles est finalisée fin novembre, le ministère souhaiterait pouvoir la présenter au Conseil National de l'Air (29/11/11) sachant que ce sont les SRCAE qui arrêteront les cartes définitives à l'échelle régionale.

- GT Evaluation des plans : programme de travail et calendrier

Compte tenu des enjeux associés aux plans d'actions et de la nécessité de produire des informations homogènes pour le reporting européen, le ministère a souhaité qu'un groupe de travail sur l'Evaluation des Plans & Programmes se mettent en place très rapidement. Piloté par L. Rouïl et MB. Personnaz, il a pour mission de proposer une méthodologie harmonisée pour l'évaluation des plans avant fin 2011 (la priorité sera donnée aux PPA). Afin de disposer d'éléments concrets avant la journée « Air » DREAL/MEDDTL prévue le 15/11/11, le CPS propose de fixer les 3 réunions pour le GT : 19/09/11, 14/10/11 et 10/11/11.

La première réunion, à destination des directeurs d'AASQA (19/09/11), a pour objectif de fixer les orientations nationales concernant l'évaluation des Plans & Programmes.

- nouvelle convention DGEC-Météo-France

Le ministère présente la nouvelle convention signée avec Météo-France en juin 2011 qui intègre les données les plus récentes comme les sorties fine échelle du modèle AROME.

Les AASQA font remarquer que la rédaction de l'article 2.2.3 mentionne explicitement « seuil d'alerte » (au lieu de dispositif d'alerte) et qu'une lecture stricte de la convention pourrait amener à une augmentation des tarifs de prestations si l'accès à l'information gratuite, comme antérieurement, n'est plus possible en cas de prévision de dépassement du seuil d'information. Le ministère prend note de ce point spécifique.

2. Coordination LCSQA

- proposition du LCSQA d'une nouvelle organisation pour les données de qualité de l'air

Le LCSQA rappelle l'historique du transfert des outils informatiques de l'ADEME vers le LCSQA et les orientations de l'audit informatique de fin 2010 qui concluait sur la nécessité de reconstruire un nouveau système national. La priorité des premiers mois a concerné le module d'alerte et le rétablissement des flux de données vers l'INERIS pour garantir une continuité de service. Maintenant le LCSQA se consacre au redéveloppement de la bdqa/baster et il souhaite proposer une nouvelle organisation nationale/régionale pour les données de qualité de l'air (cf. présentation powerpoint sur www.lcsqa.org/cps). Le LCSQA souhaite organiser rapidement une réunion avec les directeurs d'AASQA pour échanger sur ce sujet avant de présenter un projet co-construit aux Présidents et au ministère.

Les AASQA font remarquer que la proposition du LCSQA modifie notablement le fonctionnement informatique antérieur et qu'il convient donc d'affiner les propositions avant de prendre un positionnement précis sur ce projet. Certaines AASQA font remarquer que toute modification qui impacterait les postes centraux pourrait être considérée comme une remise en cause de l'indépendance des associations et du quadripartisme.

A l'issue des échanges, il est décidé de fixer la rencontre avec les directeurs après l'Assemblée Générale de Saint Nazaire et la date du 17/10/11 au matin est retenue. Il est par ailleurs proposé d'évoquer succinctement ce sujet avec les Présidents lors de l'Assemblée Générale.

- conformité des stations PM₁₀

Le LCSQA a réalisé un bilan des stations PM₁₀ concernées par le contentieux européen, notamment vis-à-vis des critères d'implantation européens.

Au final 4 sites apparaissent comme ne répondant pas aux prescriptions européennes et le ministère ne souhaite donc pas les associer aux futurs reportages. A noter que les AASQA ne classent pas ces sites comme relevant du reporting européen.

- dispositif de surveillance : conformité à la directive, investissements complémentaires 2011 et zonage français

Le LCSQA présente le travail qu'il a réalisé mi-2011 suite à la saisine du ministère fin avril concernant la conformité du parc de mesures français vis-à-vis de l'échéance de juin 2010 de la directive européenne.

De manière synthétique (cf. présentation powerpoint), il ressort que le parc français est largement supérieur au minimum européen mais que le nouveau zonage adopté en 2010 aboutit à des certains écarts. Les ajustements à envisager concernent principalement la mesure des particules et essentiellement dans les zones régionales, pour un coût d'environ 1,5 M€. Compte tenu de ces éléments, le LCSQA a proposé plusieurs pistes de travail et le ministère souhaite que des conclusions puissent être arrêtées pour janvier 2012, notamment sur l'opportunité de regrouper des zones régionales.

Dans l'attente de ces conclusions, le LCSQA doit poursuivre ses travaux sur la demande d'investissements complémentaires 2011 avec une transmission de ses priorités aux AASQA fin de semaine 37, suivie d'une phase d'échanges et d'un retour au MEDDTL pour le 23 septembre. Le ministère décidera des montants à allouer par AASQA en fonction des préconisations du LCSQA, des retours des DREAL et de l'enveloppe disponible.

Concernant 2012, il est proposé de rester sur cette approche de priorisation des investissements selon les obligations européennes. Le dialogue LCSQA/AASQA (/DREAL) devra être finalisé en octobre afin de permettre au ministère de mener à bien son dialogue de gestion.

- dossier demande de report NO₂

Le ministère rappelle qu'il prépare actuellement un dossier de demande de report concernant la valeur limite pour le dioxyde d'azote. Il remercie les AASQA qui ont déjà transmis des éléments et invite toutes les autres à poursuivre l'envoi d'informations régionales.

3. Questions diverses

- projet de séminaire Evaluation des plans le 16 novembre 2011

Le LCSQA propose d'organiser le 16 novembre prochain un séminaire consacré à l'évaluation des Plans & Programmes. L'objectif serait de présenter les travaux réalisés à l'échelle nationale (qui dimensionne les objectifs français) avant de zoomer sur le territoire régional avec une présentation de l'avancement du GT piloté par Laurence et Marie-Blanche.

Ce séminaire LCSQA sera accolé à la journée « Air » DREAL-MEDDTL et les DREAL sont fortement incitées à participer. A l'inverse, les AASQA seront invitées le 15/11/11 après-midi à la réunion des DREAL sur afin d'échanger notamment sur la mise en œuvre en région des PPA.

- comité d'orientation : report de la 1^{ère} réunion au 1^{er} semestre 2012

Compte tenu des travaux à mener dans les prochaines semaines et de la montée en puissance progressive de la nouvelle coordination, le LCSQA propose de reporter la 1^{ère} réunion du Comité d'Orientation au 1^{er} semestre 2012. Le CPS valide cette proposition.

- Assemblée Générale d'Atmo France à Saint Nazaire

L. Lavrilleux rappelle au CPS que la prochaine Assemblée Générale d'Atmo France se tiendra à Saint Nazaire les 6 et 7 octobre prochains. Elle sera l'occasion de renouveler l'ensemble des membres du Bureau et de présenter une synthèse de l'étude de comparaison internationale (une nouvelle réunion du COPIL pourrait être envisagée dans les prochaines semaines pour échanger sur le rapport final).

Les acteurs nationaux seront invités à participer aux tables rondes programmées le vendredi matin.

- Communication Indices ATMO et mesures d'urgence

Certains membres du CPS font remarquer que l'ADEME poursuit sa communication nationale sur la qualité de l'air, notamment via le site Buld'air et avec des données erronées. L. Rouïl est chargée de préparer une note sur ce sujet pour le MEDDTL afin de clarifier la situation.

Concernant les indices ATMO, les membres du CPS rappellent le besoin de faire évoluer l'échelle des particules afin de s'accorder avec les nouveaux seuils d'information et d'alerte. Le ministère envisage de proposer un arrêté ministériel au cours de l'été. Cette modification mineure pourrait être suivie, en 2012, d'une refonte plus complète des indices, en s'appuyant sur les travaux du LCSQA et un groupe de travail dédié.